EAFC
Grâce-Hollogne
Alleur

Buts de l'unité d'enseignement :

Habillement
Techniques de coupe
Niveau 1

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Etre porteur de l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement : "Habillement – techniques d'exécution"
- OU réussir le test d'admission.

Finalités particulières de l'unité d'enseignement

A l'issue de cette unité de formation, l'étudiant aura acquis les connaissances et les aptitudes suffisantes pour:

- construire une collection de patrons de base, de ligne et de modèle de jupe et de pantalon;
- établir la souche de gradation des différents types étudiés;
- réaliser des plans de coupe;
- découper et marquer.

Titre délivré

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement "Habillement – Techniques de coupe – Niveau 1".